



Démarche administratives pour le regroupement familiale

Par **fifi450**, le **24/05/2010** à **16:34**

Bonjour, rn rnmon mari a déposé le dossier du regroupement dep 78 le mois d'octobre 2009rn il a eu la visite de logement et les resource un apart de 26 m2 pour un couple salaire 1100 euro loyer a 500 euro .rnnotre dossier est a la pref depuis le mois de mars 2010 .jusqu'au jourdhui y'a rein.rnce qui m'inquiète c'est le faite que lors du dépôt du dossier mon mari a remis les doc d'etat civil sans montion du mariage ni de divorce de son 1er épouse ya que notre mariage a nous deux même le livrait de famille la 1er épouse n'est pas montioné.rneneffet mon mari est algerien de nationalité algerienne avec residence de 10 ans moi aussi je suis algerienne . il s'est marie avec une française en france et divorce en france donc la mairi de france n'ont rien envoyer en algerie apropos du statut de mon mari.rnmais lors du dépôt mon mari a remit le jugement du dévorce.rnma question 1-est ce que le faite que la montion ne figure pas pose probleme pour le dossier rn 2 - est ce que la pref plafonne le montant du loyer parapport au salairernrncordialement.

Par **chris_ldv**, le **03/06/2010** à **21:23**

Bonjour,rnrnAvec 1100€ de revenus et 500€ de loyer pour un logement de 26m² il est peu probable que la demande de regroupement familiale soit acceptée.rnrnCordialement,

Par **chris_ldv**, le **03/06/2010** à **21:23**

Bonjour,rnrnAvec 1100€ de revenus et 500€ de loyer pour un logement de 26m² il est peu probable que la demande de regroupement familiale soit acceptée.rnrnCordialement,

Par **fifi450**, le **06/06/2010 à 14:23**

rebonjour rnmais l'enqueteur de l'ofii quand il est passé a dit que les ressource et le logement c'est ok rnune nouvelle la preficture la semaine derniere nous a en voiyer la lettre elle a de mandé encore les quittance de loyer et les fiches de paie ainsique l'avis d'impot . c'est pour verifier que le conjoint il travail toujours donc c'est y avais un problème il aurai pu donne un avais défavorable sans demandé un complément. moi ce qui m'iquiète si l'avis de montionrnmerci

Par **fifi450**, le **06/06/2010 à 14:24**

rebonjour rnmais l'enqueteur de l'ofii quand il est passé a dit que les ressource et le logement c'est ok rnune nouvelle la preficture la semaine derniere nous a en voiyer la lettre elle a de mandé encore les quittance de loyer et les fiches de paie ainsique l'avis d'impot . c'est pour verifier que le conjoint il travail toujours donc c'est y avais un problème il aurai pu donne un avais défavorable sans demandé un complément. moi ce qui m'iquiète si l'avis de montionrnmerci